

blais des pommes de pin, de gr
n ouverts. (Cl. et Grêt
aient l'écorce de
type dialectal, de
à leur logis froid
ical d'un nom d'ar
d'après de piblvér
M. Loire, trois qua
M. M. Reynaud,
pres ar
en -LL
es que le
issu de
orepvtll
ord de l'

R

Mousse

Gars

Pe

Drôle

née de dis
oses à ne jamais dire ni faire e
r celui qui cuisinait la meilleure
tée aux trois viandes — le plus d
on allait chez elle, la la
locuteur, même s'il est d'asc
relant, la Bonne Cuisine pas les au
'abonde : parce qu'il lu
retagne arriver + adj.
ne. (G. Meunier, Le For
perfectif). Synon. ré

R É Z E A U (Éd.)

INaLF - INSTITUT NATIONAL
DE LA LANGUE FRANÇAISE

DICTIONNAIRE DES RÉGIONALISMES DE FRANCE

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE
D'UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE



De Boeck
Duculot

5. P[articulier] loue T 2 rénové RDC 50 m² dans **échoppe** [...]. (*Sud-Ouest*, éd. Gironde, 21 août 1996, K [Petites annonces immobilières, rubrique *Echoppes*].)
6. **ECHOPPES** / B[ordeau]x St Bruno à v[endre] **échoppe** 100m²/séj[our] 50 m² [...]. (*Sud-Ouest Dimanche*, 14 novembre 1999, 51.)
- Avec ou dans un commentaire métalinguistique incident.
7. [...] ce fut moi qui, à la belle saison, allai le retrouver à Talence. Il y avait pris pension chez une veuve dans une de ces maisons sans étage que les Bordelais appellent **échoppes**. (Fr. Mauriac, *Un adolescent d'autrefois*, 1982 [1969], 134.)
8. [...] ces maisons basses du quartier Mériadec, qu'on appelle à Bordeaux des «**échoppes**». (A. Blondin, *Quat' Saisons*, 1989 [1975], 135.)
9. Hormis les immeubles du centre, Bordeaux était alors construit uniquement de ce qu'on appelle localement des **échoppes**, ce qui ne désigne pas, ainsi que communément, des boutiques, mais des sortes de petites maisons, la plupart à un étage [sic], modestes et serrées les unes contre les autres en façade, avec chacune son jardin derrière. Ce n'est pas le seul cas, dans la langue populaire de la Guyenne, où le sens d'un mot reflète encore aujourd'hui, depuis le quinzième siècle, la diffraction sémantique anglaise. (R. Boussinot, *Vie et mort de Jean Chalosse, moutonnier des Landes*, 1976, 32.)
10. Rues tristes et monotones [...], rues bordées d'**échoppes** [...]. Les **échoppes**, ce sont des maisons typiquement bordelaises, de plain-pied, avec un couloir central, le plus souvent carrelé, afin de maintenir quelque fraîcheur durant les jours d'été. De part et d'autre, s'ouvrent les deux chambres principales qui donnent, chacune, par une fenêtre aux volets de bois, sur la rue. Puis viennent deux pièces sombres. Deux autres, enfin, prolongées par une véranda et un office, qu'on appelle ici souillarde*, ouvrent sur un petit jardin qui représente à peu près la superficie de la maison et qui est séparé des jardins voisins par un mur de brique fleuri de giroflées ou de poiriers en espalier. (B. Delvaille, *Bordeaux*, 1985, 66-67.)
11. Bordeaux est comme une ville posée sur un socle; de hauts immeubles alternent avec des maisons basses, sans étage, d'un gris foncé, qu'on appelle des «**échoppes**». (J. Cayrol, *Les Châtaignes*, 1986, 69.)
12. Du XIX^e siècle enfin, [datent] les innombrables «**échoppes**» qui cerrent le centre-ville [de Bordeaux]. Sous ce nom se cachent non pas des boutiques, mais d'humbles maisons sans étage typiquement bordelaises. [...] La ville en compte en exactement 10 937, qui font le bonheur des retraités et des jeunes couples, mais sont trop souvent défigurées par des adjonctions de leurs modernes propriétaires. (François Dufay, *Le Point*, 21 janvier 2000, 60.)

ENCYCLOP. Ces maisons ont été construites «dans les quartiers périphériques et les banlieues durant la seconde moitié du XIX^e siècle et jusqu'à la première guerre mondiale» (M. Wiedemann, dans *Mélanges Simon Jeune*, 1990, 376). «On distingue l'*échoppe simple*», qui se compose de trois pièces en enfilade desservies par un couloir latéral, et l'*échoppe double*», avec trois pièces de chaque côté d'un couloir central» (BoisgontierAquit 1991).

♦♦ Si fr. *échoppe* "boutique" provient de moy. néerl. *schoppe*, le sens ici décrit et référant typiquement à la ville de Bordeaux, est emprunté à l'angl. (FEW, qui indique dep. 1358 à Bordeaux *shope* "petite boutique en planche, souvent en appentis"; au 18^e s. à Bordeaux *échope*, Saintonge *échoppe* "petite maison sans étage" d'après Eveillé), avec

alignement sur *échoppe* "boutique" pour le *é-* initial. Dénoncé par JBLGironde 1823, 34, ce sens est absent des dictionnaires généraux contemporains, sauf de Rob 1985 qui l'indique comme «régional (Bordeaux)» avec un exemple de Mauriac (pour lequel v. encore Wiedeman MélJeune 1990, 376). Son aire de diffusion est typique de la zone d'influence propre de Bordeaux.

◇◇ GonthiéBordeaux 1979; DuclouxBordeaux 1980; TuillonRézRégion 1983 (Bordeaux); SuireBordeaux 1988 et 2000; BoisgontierAquit 1991; ChaumardMontcaret 1992; FEW 17, 54a, SCHOPPE.

△△ EnqDRF 1994-96. Taux de reconnaissance: Gironde, Landes, 100%; Pyrénées-Atlantiques, 50%; Lot-et-Garonne, 40%; Gers, Hautes-Pyrénées, 0%.

ÉCIR n. m.

Auvergne USUEL, GÉOGR. "(dans les Monts d'Auvergne) violente tempête qui soulève en tourbillons la neige qui tombe et la neige au sol; violent vent du nord ou du nord-ouest qui caractérise cette tempête". Stand. *tourmente*. Synon. région. *burle**. – *Messire l'écir* (Fr. Graveline, *L'Invention du Massif central*, 1997, 53).

1. PIERRE-SUR-HAUTE. – Pendant la moitié de l'année la neige change le pâturage en désert. Les bancs s'amassent, se déplacent comme des dunes, rabotés, affilés et lissés par l'**écir**. (H. Pourrat, *En Auvergne*, 1966 [1950], 168.)
2. D'autre part, alors que dans les Alpes, la tourmente est dans les Préalpes un phénomène de crête, le relief tabulaire en fait, dans le Massif Central, la compagne presque obligatoire des chutes de neige. C'est l'**écir** des massifs volcaniques, la *burle** du Velay; la tempête de bise* qui arrache la neige sur les pentes les plus exposées, comble les creux, et édifie au moindre abri des congères énormes pouvant atteindre 8 à 10 mètres de hauteur. Durant l'hiver 1950-1, l'**écir** souffla avec assez de violence pour arracher ou sectionner au ras de la neige, des centaines de poteaux téléphoniques ou électriques, tordant même jusqu'aux mâts métalliques des transports de force, et accumulant dans les rues de certains villages des combles de 5 à 6 mètres. (P. Estienne, dans MélArbos, 1953, t.1, 199.)
3. Le ciel est noir, le vent glacé, la nuit tombe vite. L'année s'est engagée sur la route de l'hiver. La grande aventure de l'hiver, trempé par l'eau, balayé par l'**écir** et enseveli par la neige. Où la trouver plus effrayante et solennelle que dans ces hautes solitudes du Cantal où les sapins aux barbes vertes ont l'air d'antiques divinités? (A. Vialatte, *Profits de l'ornithorynque*, 1991 [1968], 42.)
4. L'hiver en Auvergne a son génie: c'est l'**écir**, ce chien noir qui défend sa montagne, chien de complainte et de rural. (A. Vialatte, *L'Auvergne absolue*, 1983 [av. 1970], 142.)
5. Lorsque souffle l'**écir**, le vent de la tourmente, la neige entasse de redoutables congères. Le pays est plein d'histoires de gens perdus dans la neige, «histoires véridiques qu'ailleurs on prendrait pour des légendes». (*Récits et contes populaires d'Auvergne* recueillis par M.-L. Tenèze dans le pays d'Aubrac, 1978, t.1, 17 [Introduction].)
6. Sur les montagnes d'Auvergne à la rage des vents, balayées par la *burle** et l'**écir**, les burons* se laisseront ensevelir dans une éternité de sommeil et d'hiver. (A. Galan, *Burons que vent emporte*, 1979, 10.)

7. [Pour gloser la locution occitane *ciro coum' un four*:] Il faut entendre: L'**écir** nous vaut une tourmente de neige si épaisse qu'elle étouffe et aveugle comme la fumée d'un four, un four à pain des vieux villages [...]. (L. Pucheral, «La Lozère, ma montagne» [La Brousse-Le Pont-de-Montvert], *Lou País* 250, septembre-octobre 1981, 159.)
8. Pour l'hydrologue comme pour le géomorphologue, les Monts d'Auvergne sont le domaine de la variété. Leur masse montagneuse allongée dans le sens méridien crée un domaine de hautes terres pittoresques où règnent des conditions climatiques changeantes, depuis les grands froids anticycloniques jusqu'à l'**écir** et aux redoux qui font disparaître le tapis neigeux. (M. Derruau, dans P. Bressolette (dir.), *Les Monts d'Auvergne*, 1983, 69.)
9. Toutefois, la circulation hivernale est délicate car la neige est souvent lourde et collante, surtout à l'ouest [des Monts Dore]. Le rude vent du nord, l'**Écir**, qui, avec une obstination répétée, prend les planètes* en écharpe, l'amasse volontiers en congères épaisses et profondes qui obstruent les cols, bloquent les routes et isolent hameaux et fermes. (*Guide Bleu. Auvergne, Bourbonnais, Velay*, 1992, 282.)
10. L'**écir** habite le Cézalier comme la foi un chrétien. (J.-P. Leclerc et Fr. Panek, *Contes et recettes des pays d'Auvergne et d'Aveyron*, 1996, 125.)
11. Cette nuit-là, l'**écir** court si vite qu'il vint cogner la maison de plein fouet. Se faufilant par les vantaux des volets, il choqua violemment la fenêtre. [...] des poussières de neige tourbillonnèrent sous la lune ronde. (J.-P. Leclerc, *D'un hiver à l'autre*, 1997, 38.)
12. Après une nocturne tempête neigeuse, un glacial vent d'est s'était levé, ravivant l'azur. L'**écir** s'en donnait à cœur joie, transformait le relief du paysage. (J. Mallouet, *Les Jours chiffrés*, 1999, 27.)

— Au pl., littér.

13. L'hiver venu, la montagne sévère réserve bien des tourments au voyageur. Il y a en particulier le col de La Besseyre à franchir. Un lieu sinistre, hostile, battu des vents, où semblent se donner rendez-vous tous les **écirs** cantaliens. (J. Mallouet, *Jours d'Auvergne*, 1992 [1975], 285.)
14. [...] mais le paysage environnant était encore plus austère, car exposé à tous les **écirs** soufflant des montagnes proches, et ce climat âpre et rigoureux forgeait le caractère des habitants, paysans renfrognés et endurcis[,] difficiles à déridier. (A. Paillissé-Capmau, *Les Quatre Filles du chef de gare*, 1995, 50-51.)

GRAPHIE ET PRONONC. La graphie isolée *essir* (seulement BonnaudAuv 1976 dans notre documentation) provient de MègeClermF 1861; elle a été préconisée par Dauzat (*Le Monde*, 20 avril et 16 juin 1948, d'après P.-F. Fournier, BullAuv 70, 102), mais sans succès (v. le dépit qu'il exprime dans FrMod 15, 63). — Nous n'avons pu attester dans la documentation écrite la variante /eʃir/ (notre idiolecte); l'auteur anonyme, qui écrit *écir* («Vassivière», *L'Auvergne littéraire*, 174-175, 1962, 2), indique cependant en note: «Prononcez: "échir"».

REM. On a donné récemment le nom d'*écir* à un fromage (sorte de fourme) fabriqué dans l'Aubrac: «Salade à l'**écir** de l'**Aubrac** [restaurant de Lassouts]» (*Menus du terroir. "L'Aveyron dans votre assiette"*, 1998); «Plateau de fromages: Laguiole*, cabécou*, l'**Ecir en Aubrac** [restaurant de Majorac, près d'Estaing]» (*Ibid.*), «Plateau de fromages (Cantal, Ecir, Chèvre)» (*Ibid.*); «L'**écir** d'Aubrac, un fromage de vache moelleux» (*Avantages*, n° 139, avril 2000, 198).

◆◆ Attesté dep. Legrand d'Aussy («dans les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal» 1794/1795; PuyD. 1803/1804 et 1834, v. ChambonMatAuv; DoniolVoyBAuvergne 1847, 169; 1852 («Les parties élevées du département sont en outre sujettes pendant cette saison [l'hiver] à des tourbillons neigeux connus dans le pays sous le nom d'*écirs*, et qui sont de véritables trombes comparables à celles de Norvège et presque aussi redoutables qu'elles» DérivièreCantal, t. 1, 367); 1857 («*Fageole* (la), village situé sur la montagne, et que traverse la route n° 9. Ce lieu est redoutable pendant l'hiver, à cause des *écirs* ou tourbillons de neige très fréquents sur ces hauteurs» DérivièreCantal, t. 5, 576); MègeClermF 1861, *essir, écir*; PuyD. 1874, *Primes d'honneur* 427, aussi *écir de neige*), *écir* fait partie du vocabulaire de base des discours géographique et régionaliste sur l'Auvergne; il a été accueilli dans la lexicographie générale (comme régionalisme marqué) à partir de LittréSuppl 1877 (citant *Primes d'honneur* 1874 et Heuzé)^a. Probablement emprunté à bauv. *eycire* (ClermF. 1659, Champflour, et mil. 17^e s., J. Pasturel, tous les deux dans *Noëls nouveaux*, B.M.I.U. Clermont-Ferrand, A 30064, resp. 82 et 85)/*eichire* (ClermF. mil. 17^e s.)^b dont on n'a plus de témoignage à l'époque contemporaine^c, non sans une triple adaptation: dédialectalisation de /j/ devant /i/^d, effacement de -e (maintenu dans *écyre* MègeClermF 1861 s.v. *essire*) d'après le genre masculin du mot^e. Certains des exemples ci-dessus se rapportent à l'Aubrac (ex. 5) ou au Mont Lozère (ex. 7): dans l'état de la documentation, nous ignorons s'ils reflètent un usage effectif du mot dans ces régions^f.

- a. Mais le mot est absent des dictionnaires majeurs (TLF, GLLF, Rob 1985).
- b. J. Pasturel, *Le Livre quatrième de l'Enéide de Virgile traduit en auvergnat* (ms. 711 B.M.I.U. Clermont-Ferrand, cop. déb. 18^e s.). Le mot est à la rime dans les deux exemples de Pasturel, et avec *pire*, ce qui exclut, comme nous le fait pertinemment remarquer Chr. Hérier, une graphie en <-e> pour le féminin.
- c. Pour le verbe (PuyDSO. Brivadois, Cantal, AveyrN.) dont *eycire* / *eichire* est le dérivé régressif (pour -e, cf. Ronjat 3, 333), v. ALMC 49 et Reichel *Bizà Neirà* 78, 32.
- d. La non-palatalisation pourrait éventuellement témoigner d'un emprunt relativement ancien (mais les premiers témoignages graphiques de ce changement remontent au 16^e s. selon Dauzat RLIR 14, 136, 144, 145; cf. Ronjat 2, 22).
- e. Des formes dialectales contemporaines citées par FEW (qui ne présentent pas -e final), Aurillac, Ytrac *ecir* sont régulièrement exemptes de palatalisation, mais il serait étonnant que le mot français soit emprunté à l'aurillacois. La non-palatalisation dans Limagne *ecir* («Ecir», Pommerol 1897, zone de Gerzat/Riom) indique plutôt, en revanche, que le lexicographe a relevé la forme française (ou une forme patoise empruntée au français).
- f. Pour le nord du département du Cantal, v. ex. 12, et l'exemple suivant: «Les gens du pays citent maints exemples de ces foires que "l'**écir**" et les "comfles" ont empêché de se tenir parfois jusqu'au début de mai» (E. Abraham, «Le pays de Murat», RA 47, 1933, 129).

◇◇ FEW 11, 593a, SIDUS; Dauzat FrMod 13, 97 (non consulté); ChambonMatAuv 1994, 29.

△△ EnqDRF 1994-96: Ø.

> J.-P. Chambon <

ÉCLADE n. f.

Surtout Côte charentaise USUEL "préparation culinaire faite de moules que l'on dispose les unes contre les autres, le plus souvent sur une planche, et que l'on cuit sous un feu d'aiguilles de pin".